



Saint-Pée-sur-Nivelle

SENPERE

BULLETIN MUNICIPAL / HERRIKO KAZETA

Juillet 2025eko uztaila



DOSSIER BUDGET

Les investissements à venir
p. 6-8

POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Une nouvelle identité visuelle p. 16

LAC ET CENTRE NAUTIQUE

Le rendez-vous de l'été !
p. 26

WWW.SAINTPEESURNIVELLE.FR

 [stpeesurnivelle](https://www.facebook.com/stpeesurnivelle) |  [stpeesurnivelle](https://www.instagram.com/stpeesurnivelle)

LE PLUS PETIT
FESTIVAL
DE LA
BIERE ARTISANALE
AMBULANT
DU MONDE
par Le troquet vagabond



AGORRILAN
25/08/07
25/08/08
25/08/09

SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE
SENPERE

7 AU 9 AOÛT

PARKING **UTSALEA APARKALEKUA**

 /troquetvagabond
 @letroquetvagabond
www.letroquetvagabond.com

RESTAURATION SUR PLACE & ANIMATIONS GRATUITES TOUS LES SOIRS
JATEKOA BERTAN - ANIMAZIOAK URRIRIK GAUERO

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

ÉDITO DU MAIRE *p.5*

DOSSIER BUDGET *p.6-8*

RETOUR EN IMAGES *p.10-15*

ACTUALITÉS *p.16-22*

CULTURE *p.23-24*

ENFANCE / JEUNESSE *p.25*

LAC ET CENTRE NAUTIQUE *p.26*

AFFAIRES AGRICOLES *p.27*

URBANISME *p.28*

TRAVAUX *p.28-29*

AGENDA *p.30*

ÉTAT CIVIL *p.31*

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES *p.32-34*

Bulletin Municipal de Saint-Pée-sur-Nivelle
Juillet à décembre 2025

Édité par la Mairie de Saint-Pée-sur-Nivelle
Directeur de publication : Bernard Elhorga

Adjointe au maire en charge de la communication : Véronique Fages

Texte et photos : Service communication

Conception graphique : Justine Ducros www.justineducros.com

Imprimerie : Imprimerie Mendiboure Arizmendi

Tirages : 3 850 exemplaires

18:00
22:00

2025

SOIRÉES PAYSANNES
BASERRITAR GAUALDIAK

PLACE XAN ITHOURRIA PLAZA

DIMANCHE 20 JUILLET

UZTAILAREN 20A

DIMANCHE 17 AOÛT

AGORRILAREN 17A





Édita

Pour débiter cette nouvelle saison, il est important pour moi de partager avec vous les avancées et les projets qui façonnent notre commune.

Le vote du budget primitif a eu lieu au mois d'avril. Cette année, face à des ressources limitées dues au contexte économique national et à la baisse des dotations, nous devons être particulièrement vigilants.

Chaque dépense sera soigneusement évaluée afin d'investir dans des projets essentiels, comme l'entretien des bâtiments. L'équipe municipale et moi-même souhaitons maintenir une qualité de service optimale pour chacun d'entre vous. **Nous restons engagés à gérer nos finances de manière responsable, afin de préparer un avenir durable.**

Nous sommes fiers d'avoir obtenu cette année le label « Ville Prudente », reconnaissance de notre engagement pour la prévention et l'amélioration de la sécurité routière. Ce label illustre nos efforts quotidiens pour faire de notre commune un lieu serein et agréable à vivre.

Notre police municipale pluricommunale nous permet d'assurer une présence renforcée sur le terrain, garantissant ainsi une proximité et une réactivité accrues au service des habitants.

Le patrimoine environnemental est aussi très important et nos jeunes générations l'ont bien compris ! En lisant ce nouveau numéro, vous constaterez l'engagement des étudiants du lycée Saint-Christophe, mais aussi celui des jeunes élus du conseil municipal des enfants, qui participent activement à la plantation d'arbres et d'arbustes sur la commune. Ces initiatives, portées avec enthousiasme, contribuent à sensibiliser à la préservation de notre écosystème, mais aussi à embellir notre cadre de vie.

Nous avons la chance de bénéficier d'un poumon vert, le lac de Saint-Pée, qui, tout au long de l'année, vous permet de pratiquer des activités de pleine nature. En été, il est le lieu incontournable pour se retrouver.

Riche en activités, chacun peut profiter d'un moment de détente et de convivialité dans ce cadre privilégié.

Durant la saison estivale, les journées et longues soirées d'été seront rythmées par de nombreuses animations, qu'elles soient associatives ou municipales. Visites guidées, découvertes de l'écomusée, événements festifs, sportifs, gourmands ou de loisirs...

Il y en aura pour tous les goûts et toutes les générations !

Cette année, nous débiterons les travaux de l'église.

Cet édifice historique est un bien précieux au cœur de notre village.

C'est avec une grande satisfaction que nous lancerons les travaux de restauration en plusieurs phases, un chantier qui vise à consolider l'existant, à préserver et à mettre en valeur ce lieu emblématique, afin qu'il puisse continuer à traverser les siècles à venir. De plus, l'orgue de notre église, l'un des trésors de notre patrimoine, nécessite une restauration urgente. Afin de préserver cet instrument unique et d'en assurer la pérennité, nous lancerons, dans le courant de l'année, un appel aux dons. Votre générosité permettra d'aider à concrétiser ce projet et de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !

BERNARD ELHORGA

Maire de Saint-Pée-sur-Nivelle

Editoriala

Urtaro berri honen hastapenean, niretzat garrantzitsua da zuekin partekatzea gure herriak moldatzen dituen aitzinamendu eta proiektuak.

Aurrekontua bozkatua izan da apirilean. Aurten, baliabideak mugatuak direnez egoera ekonomiko nazionalarengatik eta dotazioen beherakadarengatik, bereziki erne egon behar gira. Gastu bakoitza artotki aztertua izanen da funtsezko proiektuetan inbestitzeko gisan, eraikinen mantentze lanetan adibidez. Herriko taldeak eta nihaurek, ezin hobea den kalitatezko zerbitzua modu arduratsuan atxiki nahi dugu zuetako bakoitzarentzat. Jarraitzen dugu engaiatua izaten gure finantzak arduraz kudeatzeko, etorkizun iraunkor bat prestatzeko asmoz.

Harro gaude aurten « Herri Zuhurtziaren » labela lortu baitugu, prebentzioaren eta bide segurtasunaren aitortpen bat. Egunero egiten ditugun indarrak irudikatzen du label honek, gure herria lasai izan dadin eta atsegingarria bizitzeko. Gure herri arteko hirizaintzak presentzia azkartu bat segurtatzen du, emendutako hurbiltasun eta ihardokizun bat bermatuz herriarren zerbitzurako.

Ingurumenarekiko ondarea biziki garrantzitsua da ere eta gure belaunaldi gazteek arras ulertu dute ! Herriko kazeta berri hau irakurtzean, San-Kristof lizeoko engaiamenduaz ohartuko zarete baita Herriko haur kontseiluko hautetsi gazteena ere, zuhaitz eta zuhaixken landaketan azkarki parte hartzen dutelako herrian gandi. Ekimen hauek suhartasunez eramanik, gure ekosistemaren babesari buruz sentsibilizatzen ahalbidetzen dute bai eta ere gure ingurunea edertzen.

Xantza da biriki berde bat izatea, Senpereko aintzira hain zuzen, egiazko alxor bat, naturari lotutako jarduerak egiten ahalbidetzen dituenak urte osoan zehar. Udan elkartzeko, ezinbesteko tokia da. Aktibitatez aberatsa, nor bera goxa daiteke lagun arteko giroan ingurune abantailu honetan.

Udako sasoin guzian zehar, hainbat animazioek erritmoa emanen diete egunei eta udako gavaldi luzeei, izan elkarteek proposaturik zein herriko etxeak. Bisita gidatuak, ekomuseoaren bisitak, bestari lotutako ekitaldiak, kirol ekitaldiak, gormantak edo asialdikoak... Gustu eta belaunaldi guzientzat izanen da !

Aurten, elizako obrak abiatuko dira. Eraikin historiko hau gure herri bihotzeko balio handiko ontasun bat da. Poz handiz zaharberritze lanak abian ezarriko ditugu urrats ezberdinetan, dagoena sendotuz, helburua delarik leku enblematico hau babestea eta baloratzea, datozen mendeak zeharkatzen segi dezan. Gainera, gure elizako organoak, gure ondarearen altxorretako bat, lehenbailehen zaharberritu behar da. Paregabeko tresna hau babesteko eta irauin dadin, dohaintza deialdi bat eginen dugu urtean zehar. Zuen eskuzabaltasunak proiektu hau gauzatzen lagunduko du baita ondare hau ondoko belanuldiei pasarazten ahalbidetzeko ere.

Anartean, deneri uda eder bat opa dizuet !

BERNARD ELHORGA

Senpereko Auzapeza

Le budget primitif de la commune a été voté lors du conseil municipal du 14 avril 2025. Le vote du budget est un passage obligatoire pour une commune de manière à définir les dépenses courantes et de se projeter sur les investissements à venir pour l'année. Lors du vote du budget, le taux de fiscalité locale est acté.

BUDGET GLOBAL

11 753 381,50 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

3 822 000,10 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

7 931 381,40 €

AUGMENTATION

DES TAUX D'IMPOSITION : 2%

TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI

29,60%

TAXE FONCIÈRE SUR LE NON BÂTI

37,06%

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
(CULTURELLES ET SPORTIVES)**

91 345 €

**TAXE D'HABITATION
SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES**

11,43%

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : salaires du personnel et frais assimilés, subventions aux associations, charges générales, charges financières comme les intérêts et les emprunts, les recettes perçues par la collectivité.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

0.25%

CHARGES SPÉCIFIQUES :
20 000 €

2.02%

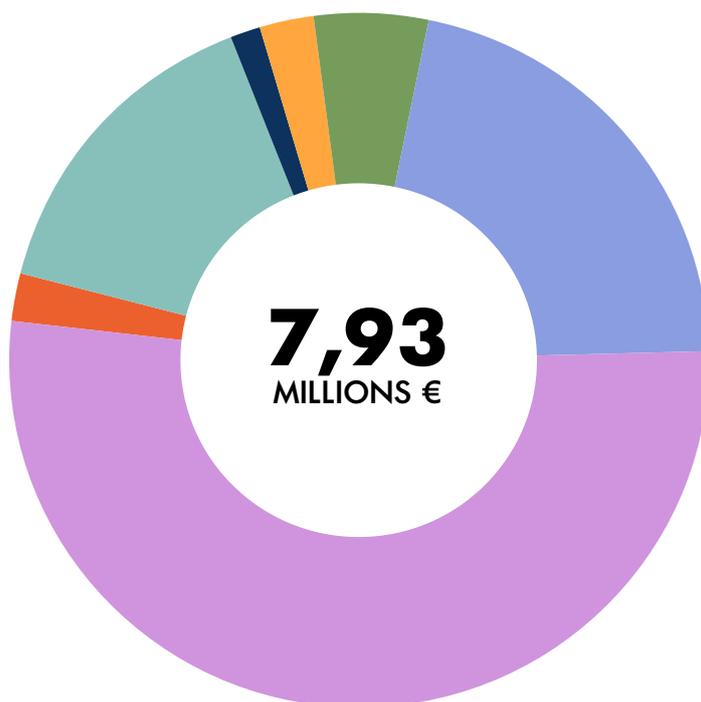
CHARGES FINANCIÈRES :
160 500 €

15.04%

AUTRES CHARGES
DE GESTION COURANTE :
1 192 545 €

1.34%

ATTÉNUATION
DE PRODUITS :
106 000 €



2.65%

DÉPENSES D'ORDRE :
210 000 €

5.21%

VIREMENT À LA SECTION
D'INVESTISSEMENT :
413 096,40 €

21.27%

CHARGES À CARACTÈRE
GÉNÉRAL : 1 687 290 €

52.22%

CHARGES DE PERSONNEL
ET FRAIS ASSIMILÉS :
4 141 950 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

7.70%

PRODUIT DES SERVICES : 610 550 €

55.27%

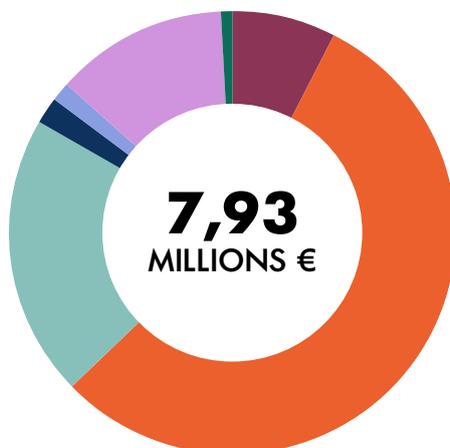
IMPÔTS ET TAXES : 4 383 351 €

20.44%

DOTATIONS, SUBVENTIONS
ET PARTICIPATIONS : 1 621 440 €

2.04%

AUTRES PRODUITS DE GESTION
COURANTE : 161 880 €



0.06%
PRODUITS SPÉCIFIQUES : 5 000 €

1.27%
ATTÉNUATIONS
DES CHARGES : 101 000 €

12.54%
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT
REPORTÉ : 994 660,40 €

0.67%
RECETTES D'ORDRE : 53 400 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Toutes les dépenses nécessaires pour investir dans du neuf ou tout ce qui permet d'allonger la durée de vie du patrimoine.
Elles incluent également le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes d'investissement comprennent : les subventions, les dotations, l'autofinancement et les emprunts nouveaux.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

3 822 000,10 €



15.94%
DÉFICIT REPORTÉ : 609 093,47 €



11.07%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :
423 274,92 €



39.58%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :
1 512 639,86 €



13.58%
IMMOBILISATIONS EN COURS : 519 091,85 €



18.43%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS : 704 500 €



1.40%
OPÉRATIONS D'ORDRES : 53 400 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

3 822 000,10 €



14,88%
DOTATIONS, FONDS DIVERS
ET RÉSERVES : 568 841,10 €



18.46%
SUBVENTIONS REÇUES :
705 556 €



50.35%
EMPRUNTS : 1 924 506,60 €



5.9%
OPÉRATIONS D'ORDRE :
210 000 €



10.81%
VIREMENT DE LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT :
413 096,40 €

LES GRANDS AXES DES NOUVEAUX PROJETS POUR 2025



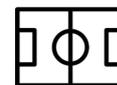
RESTAURATION DE L'ÉGLISE

46 000 €



TRAVAUX CENTRE DE LOISIRS

338 140 €



PLAINE DES SPORTS

35 558 €



REBOISEMENT

13 720 €
+ 3 800 €



RÉHABILITATION DE
L'ANCIENNE GENDARMERIE

181 624 €



SÉCURITÉ, ACCESSIBILITÉ,
CADRE DE VIE

10 500 €



SCHÉMA VÉLO ENTRE
AMOTZ ET LE BOURG

752 800 €



TRAVAUX DE VOIRIE

150 000 €



RÉFECTION TOITURE
DE LA CRÛCHE MARTEXOAK

40 000 €



VESTIAIRES IBARRON

70 000 €

FISCALITÉ

Malgré la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, elles augmentent tout de même (charges de personnel, dépenses de gestion courante), obligeant ainsi à faire évoluer les taux de la fiscalité locale de 2% pour un produit attendu de 3 341 488 €.

	MAISON INDIVIDUELLE HELBARRON 100 M ²	MAISON INDIVIDUELLE LAC 170 M ²	APPARTEMENT BOURG 45 M ²	APPARTEMENT OLHA 60M ²
BASE TF 2024	1 758,00 €	3 512,00 €	2 714,00 €	1 161,00 €
TAUX TFB 2024	29,02%	29,02%	29,02%	29,02%
COTISATION TFB 2024	510,00 €	1 019,00 €	788,00 €	337,00 €
VALEUR LOCATIVE 2025 (+1.71%)	1 788,00 €	3 572,00 €	2 760,00 €	1 180,00 €
COTISATION TFB 2025 <i>sans hausse de taux</i>	519,00 €	1 037,00 €	801,00 €	343,00 €
AUGMENTATION DUE À LA REVALORISATION DES VALEURS LOCATIVES	9,00 €	17,00 €	13,00 €	6,00 €
TAUX TFB 2024 (+2%)	29,60%	29,60%	29,60%	29,60%
COTISATION TFB 2025 <i>avec hausse de taux</i>	529,00 €	1 057,00 €	817,00 €	349,00 €
AUGMENTATION DUE à la hausse de taux	10,00 €	21,00 €	16,00 €	7,00 €

NOUVEAU

SERVICE URBANISME

PRISE DE RENDEZ-VOUS

EN LIGNE !



WWW.SAINTPEESURNIVELLE.FR



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
(05/12/2024)



COMEDY CLUB
(07/12/2024 et 28/02/2025)



MARCHÉ DE NOËL
(14/12/2024)



EXPO PHOTO PARTICIPATIVE LYCÉE SAINT-CHRISTOPHE
(Du 16/12/2024 au 13/01/2025)



SPECTACLE DE NOËL DU RELAIS PETITE ENFANCE
(17/12/2024)



OLENTZERO
(20/12/2024)



PROJECTIONS DE NOËL
(27-28/12/2024 et 04/01/2025)



CÉRÉMONIE DES VŒUX
(17/01/2025)



MUTXIKO (19/01/2025)
Tous les 3^{èmes} dimanches du mois



**GALETTE DES ROIS
POUR LES PLUS DE 65 ANS**
(21/01/2025)



BOURSE À L'EMPLOI SAISONNIER
(25/01/2025)



LESLIE LEWIS ET LE SWINGIN'BAYONNE
(26/01/2025)



FORUM DES MÉTIERS
(08/02/2025)



RAMASSAGE DES DÉPÔTS SAUVAGES
(14/02/2025)



**REMISE DU LABEL VILLAGE D'ACCUEIL
DES VÉHICULES D'ÉPOQUE** (17/02/2025)



CARNAVAL DES ÉCOLES
(21/02/2025)



CÉRÉMONIE CITOYENNE
(22/02/2025)

— PRINTEMPS DES POÈTES —



Rimera bien qui rimera le dernier...
où la dernière (20/03/2025)



Lecture de poèmes dans les écoles,
rencontres intergénérationnelles
(24/03/2025 et 25/03/2025)



ATXIK!
Réalisation de porte verres pour le salon
du vin et du livre par le club sénior
(29/03/2025 et 30/03/2025)



MOZART SAINT-SAËNS, ŒUVRE DE JEUNESSE
(12/04/2025)



STAGE DE BABY-SITTING
(Du 23/04/2025 au 25/04/2025)

RENCONTRES CULTURELLES



SENPERE IRRIZ
(Du 18/04/2025 au 20/04/2025)



ÉMIGRATION DES BASQUES AUX AMÉRIQUES AU 19^E SIÈCLE
Conférence et exposition. (14/04/2025)



**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DU 8 MAI 1945 (08/05/2025)**



JOURNÉES DÉPARTEMENTALES DES FAMILLES
(Du 12/05/2025 au 17/05/2025)



LES ÉPAULARDS NOCTURNE
(14/02/2025)



FINALE MINIMES SPUC PELOTE
(22/02/2025)



FINALE BENJAMINS SPUC PELOTE
(22/02/2025)



SENPEREKO TRAIL
(08/03/2025 et 09/03/2025)



TRAIL DE LA POLICE NATIONALE
(03/04/2025)



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART
(05/04/2025 et 06/04/2025)



RALLYE DU LABOUR
(05/04/2025 et 06/04/2025)



COURSE D'ENDURANCE À CHEVAL
(19/04/2025 et 20/04/2025)



RENCONTRES AFRO-BASQUES (25/04/2025)
En présence du maire de Yoff, Sénégal
avec la participation de Zirikolatz



TRIATHLON DE LA NIVELLE
(26/04/2025 et 27/04/2025)



RENCONTRE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE
(27/04/2025)



BATELEKU (03/05/2025)



FÊTE DE L'AGNEAU
(04/05/2025)



HERRI URRATS (4/05/2025)



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE (PMPC)

Il s'agit de mutualiser les polices municipales de Saint-Pée-sur-Nivelle et d'Ascain, afin de mettre les agents à disposition des communes d'Ainhoa, d'Arbonne, d'Espelette et de Sare. Une convention qui est effective depuis déjà 3 ans. Les agents patrouillent sur ce grand territoire des 6 communes sur des missions préventives et de police de proximité. Lors du dernier comité de pilotage, le 22 janvier 2025, un réengagement d'une durée de 3 ans s'est concrétisé pour les six mairies. Le maire, Bernard Elhorga, est le pilote de l'opération, avec à ses côtés le responsable de la police municipale de la commune. Cette mutualisation a pour objectif d'ouvrir aux communes de petites tailles un service de police municipale dans une démarche de solidarité engagée par les communes moyennes.

Cette convention permet de partager les coûts de fonctionnement pour l'ensemble des communes dans le but d'offrir un service plus étoffé en effectif, permettant de couvrir l'ensemble du territoire. Ensuite, elle vise à fournir un service aux administrés plus efficient, une coopération opérationnelle avec les services de l'État pour mieux lutter contre la délinquance, avec en perspective une organisation centralisée pour un travail uniformisé sur l'ensemble des communes. Depuis cette année, la PMPC, en plus de ses missions principales, se charge de la gestion administrative des chiens dangereux et mordeurs sur ce secteur élargi, ainsi que des vérifications pour le service « opération tranquillité vacances » et des rappels à l'ordre dans les six communes. Facilement reconnaissable, le nouveau logo de la PMPC permet aux agents des six communes de s'identifier clairement. Ce logotype incarne à la fois la protection, la montagne et la ruralité. La forme ronde et épurée du bouclier symbolise la sécurité, tandis que les éléments graphiques évoquent le paysage montagneux et le fronton typique que l'on retrouve dans tous les villages. Ce design simple et évocateur reflète parfaitement les valeurs et l'identité de la PMPC.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir, informez la police municipale de vos périodes d'absence. Des patrouilles se feront autour des habitations signalées. Possibilité de s'inscrire en ligne : www.service-public.fr



Labélisation « VILLE PRUDENTE »

La commune s'est vu attribuer le label « Ville prudente » par l'association de la prévention routière le 20 février 2025. Cette distinction récompense chaque année les communes les plus engagées en matière de sécurité et de prévention routière. Elle valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière. Ce label se matérialise par un panneau installé en entrée de ville.

EUS

HERRIARTEKO HIRITZAINZA (HH) : Helburua, Senpereko eta Azkaingo hiritzaintza bateratzea da, langileak, Ainhoako, Arbonako, Ezpeletako eta Sarako herrien esku ezartzeko asmoz. Agentek 6 herriz osaturiko lurralde handi horretan ibiltzen dira, jakinez prebentzio eta hurbileko poliziaren eginkizunak betetzen dituztela. Hitzarmena 3 urterako luzatua izan da.

« HIRI ZUHURRA » LABELIZAZIOA : 2025eko otsailaren 20an herriari esleitua izan zaio « Hiri zuhurra »-ren labela, bide prebentzioaz arduratzen den elkarteak emanik. Urtero sarizatzen ditu bide prebentzioarekiko eta segurtasunarekiko gehien engaiatuak diren herriak.

AUZOAK ERNE ETA SOLIDARIOAK : Aplikazioaren erabilera portaera susmagarri kasuan, ebasketa entsegua eta andeatzean kasuan. Alerak, datu pertsonalak baldin baditu, ez da hedatua izanen baina polizia zuzenean erabiliko du. Ahal bada eta arriskurik hartu gabe, matrikula plakaren zenbakia har ezazue.

**VOISINS
VIGILANTS &
SOLIDAIRES®**



RÈGLE D'UTILISATION DE L'APPLICATION VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES ET NUMÉROS D'URGENCE

POUR VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Comportement suspect.
Tentative de vol.
Dégradation.

Note : si l'alerte comporte des données personnelles, elle ne sera pas diffusée, mais exploitée directement par les forces de l'ordre. Lorsque cela vous est possible et sans prendre de risque, relevez le n° de la plaque d'immatriculation.

POUR LE 17

Composer le 17 et signaler également sur la plateforme VVS si une réponse rapide des forces de l'ordre est nécessaire, par exemple : tentative de cambriolage, dégradation, agressions, attitude dangereuse ...

POUR LE 18

En cas de problème d'ordre médical, les pompiers pourront vous transférer vers le SAMU, et inversement.

POUR LE 112

Les cas d'urgence relevant du 17 (police/gendarmerie), du 15 (SAMU) ou du 18 (sapeurs-pompiers).



OPÉRATION PLANTATIONS !

Dans le cadre des programmes « Sensibilis'Haie » et « Biodiv'NA », près de 430 arbustes ont été plantés au parc des berges, au lac de Saint-Pée et le long de la route départementale RD 918 au sein de la zone d'activité Lizardia. Ces plantations ont été réalisées par les élèves du lycée agricole Saint-Christophe, la fédération départementale des chasseurs et le service technique de la commune.

Ce projet, soutenu financièrement par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), incarne la volonté de la ville de favoriser la biodiversité, de préserver l'environnement et de sensibiliser les générations futures.



Forêt pédagogique

Les élus du conseil municipal des enfants, accompagnés d'élus locaux et d'agents du service technique, ont mis en œuvre un projet ambitieux : créer une forêt pédagogique. La commune a décidé de mettre à disposition des jeunes élus un espace de quelques hectares de forêt communale, initialement en friche, situé tout proche de la cabane des chasseurs. La prochaine étape consiste à donner un nom à cette forêt pédagogique, puis à organiser une inauguration officielle.

Au fil des années, la forêt continuera de se développer et de s'étoffer, offrant ainsi de nouvelles opportunités d'apprentissage et de sensibilisation à la nature pour les jeunes et les habitants de la commune.

Ce projet est également le fruit d'une collaboration avec Madame Noémie Rochel, chargée de missions collectivités forestières Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Peio Iturria, agent de l'Office National des Forêts (ONF) et Monsieur Jean-Michel Serrano conseiller municipal d'Ustaritz, délégué à la forêt et vice-président de la fédération des communes forestières de la région.



TRAVAUX D'ENGAZONNEMENT DU CIMETIÈRE

La commune a choisi d'engazonner son cimetière afin de répondre écologiquement, mais aussi respectueusement à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires. Une expérimentation a été menée avec l'engazonnement de six allées principales. Suite à l'évaluation de cette expérimentation, une deuxième phase sera lancée courant 2025-2026 pour finaliser l'aménagement complet. L'engazonnement favorise la biodiversité grâce à l'arrêt des produits chimiques nuisibles à l'environnement. Le coût de l'opération : 5 000€.



PROJET D'ÉTUDE AU LAC

Les étudiants de BTS Aquaculture et BTS Gestion Protection de la Nature du lycée agricole Saint-Christophe, en partenariat avec l'AAPPMA Nivelle côte basque, ont mis en place des caches à poissons sur le lac de Saint-Pée. Le but étant de protéger les poissons contre les prédateurs comme les cormorans dans des zones où ce genre d'habitat n'est pas présent. Ils sont fabriqués à l'aide de matériaux de récupération et les bouteilles servent de flotteur pour les repérer.

EUS

LANDATZE EKINTZA ! : « Sensibilis'Haie » eta « Biodiv'NA » programen kari, San Kristof lizeoko ikasleek, departamenduko ehiza Federazioak eta herriko zerbitzu teknikoak 430 zuhaixka inguru landatu dituzte ur-bazterreko parkean, Senperoko aintziran eta 918 departamenduko bide bazterrean Lizardia aktibitate gunean.

OIHAN PEDAGOGIKOA : Herriko haur kontseiluko hautetsiek, tokiko hautetsi batzuekin eta zerbitzu teknikoko langileekin batera anbiziotsu proiektua gauzatu dute : oihan pedagogiko bat sortzea, ehiztarien etxolatik biziki hurbil dena. Oihan pedagogiko horri izen bat ematea izango da hurrengo urratsa. Ondotik, estreina ofizial bat antolatua izanen da.

IKERKETA PROIEKTUA AINTZIRAN : San Kristof lizeoko ikasleek AAPPMA-ekin lankidetzan, arrainen estalgailu batzuk plantan ezarri dituzte Senperoko aintziran, arrainak harraparien kontra babesteko helburuarekin. Estalgailu horiek bildutako materialarekin eginak izan dira.

HILERRIAREN SOROPILATZE LANAK : Lehen esperimendazio fase bat eramana izan da 6 bidexken soropilatzea eginez. Ebaluazioa egin ondoren, bigaren fase bat abiatuko du 2025.2026an, antolaketa guzia bere osotasunean bururatzeko asmoz. Ekintzaren kostua : 5 000€.



MODIFICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'adjoint au sport et associations, Michel Fouldrin, remplace Jean-Bernard Dolosor en tant qu'adjoint en charge des travaux, de la mobilité et du développement durable, tout en conservant sa première délégation.



NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Depuis le 12 novembre 2024, Lionel Bourgeois occupe le poste de directeur général des services à la mairie.

Bienvenue
au nouveau commerçant !



CAFÉ KARRIKA

Florian Puchol et Margaux Coppin

NUISANCES SONORES

Avec l'arrivée des beaux jours, nous passons plus de temps dehors, alors soyons respectueux envers ceux qui nous entourent ! Veuillez respecter les horaires ci-dessous pour effectuer vos travaux de bricolage, de jardinage et autres :

LES JOURS OUVRABLES :

8h30-12h / 14h30-19h30

LES SAMEDIS : 9h-12h / 15h-19h

LES DIMANCHES

ET LES JOURS FÉRIÉS : 10h-12h

Pour rappel, les déchets verts, de bricolage et autres doivent être déposés en déchèteries.

La communauté d'agglomération Pays basque dispose de nombreux points de collecte : sur la commune à Cherchebruit, à Arcangues, ou encore à Saint-Jean-de-Luz, au plus proche.



CHANGEMENT DU MOBILIER URBAIN

Suite à la nouvelle délégation de service public en date du 1er novembre 2024, la Ville dispose désormais de trois nouveaux panneaux lumineux situés route d'Arbonne, place Xan Ithourria et au niveau du rond-point de la Xistera, ainsi que de 16 panneaux sucettes (2m²).

Ce nouveau contrat de mobilier urbain permet à la commune de bénéficier de mobiliers neufs. La gestion de ce mobilier repose entièrement sur le concessionnaire, qui prend en charge la fourniture, l'installation, l'exploitation, ainsi que l'entretien et la maintenance des équipements. Cela n'a représenté aucun coût pour la municipalité. Le financement de ces infrastructures est assuré par le concessionnaire qui se rémunère grâce à la commercialisation des espaces publicitaires présents sur ces mobiliers et dont les faces ne sont pas dédiées à la communication de la commune. C'est un partenariat important permettant d'offrir un service public qualitatif et de mettre en lumière les animations des 80 associations communales.



LA DOYENNE DE LA COMMUNE

Madame Goncalves Piedade a fêté ses 100 ans le 17 février 2025.

Elle est mère de 10 enfants, grand-mère de 22 petits-enfants, arrière-grand-mère de 35 arrière-petits-enfants et même arrière-arrière-grand-mère de 2 arrière-arrière-petits-enfants.

EUS

HERRIKO KONTSEILUAREN ALDAKETA : Michel Fouldrin, kirol elkarteen auzapezordeak, Jean-Bernard Dolosor ordezkatzan du obren arduradun eta mugikortasun goxoen auzapezorde gisa.

ZERBITZUEN ZUZENDARI NAGUSI BERRIA : 2024ko azaroaren 12tik goiti, Lionel Bourgeois herriko Zerbitzuen Zuzendari nagusia da.

HERRIKO EMAZTE ZAHARRENA : Goncalves Piedade-k bere 100 urteak ospatu ditu 2025eko otsailaren 17an.

HERRIKO ALTZARIEN ALDAKETA : Zerbitzu publikoaren ordezkaritza berriaren ondotik, herriak hiru argizko panel berri batzuk baditu baita 16 panel handi (2m²) ere. Hiri-altzariari doakion kontratu berri honek herriari parada ematen dio altzari berri batzuetaz jabetzea. Hiri-altzariaren kudeaketa ordezkaritza duenaren gain da osoki, izan hornitze, instalatze, ustiatze zein ekipamenduen mantentzearentzat. Ez da gasturik izan herriarentzat. Lankidetzak garrantzitsua bat da, kalitatezko zerbitzu publiko bat ahalbidetzen duena eta herriko 80 elkarten animazioak argitan ezartzeko parada ematen duena.

OPOR LASAIK EKINTZA : Oporretara joan aitzin, hirizaintza abisa ezazue zuen faltatze garaietaz. Polizia talde batzuk presente izanen dira seinatuak diren etxeen inguruan.

SOINU KALTEAK : Egun ederrak datozkigunez, behe honetan diren orduak errespeta itzazue zuen xixuketa lanak, baratzezaintza eta bestelakoak egiteko:

Asteko egunak: 8:30-12:00/14:30-19:30 / Larunbatetan: 9:00-12:00/15:00-19:00 / Igandetan eta besta egunak: 10:00-12:00



TXIK TXAK : APPLICATION MOBILE ET TRANSPORT À LA DEMANDE

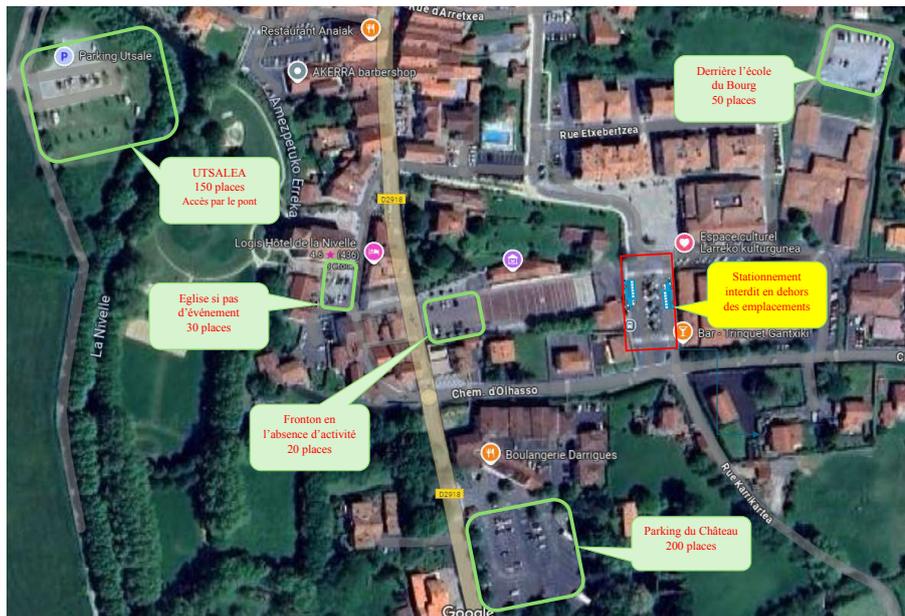
L'application Txik Txak propose un calculateur d'itinéraire pour se déplacer sur l'ensemble du territoire. Une fois la destination et le lieu de départ renseignés, il propose le meilleur itinéraire selon l'heure à laquelle on souhaite partir. Plusieurs modes de déplacement sont disponibles pour effectuer le trajet : vélo, bus et covoiturage. De plus, vous êtes informés en temps réel des perturbations rencontrées sur votre ligne (suppression d'un bus, grève, accident...).

Txik Txak propose un service de transport à la demande dans 148 communes du Pays Basque. Accessible à toutes et tous, il complète les lignes de bus pour faciliter vos déplacements au quotidien.



Comment ça marche ?

- ✿ **Prise en charge flexible** : Txik Txak vient me chercher à l'adresse de mon choix dans les communes desservies.
- ✿ **Plus de liberté** : je peux réserver jusqu'à 1h avant mon départ ou planifier mes trajets jusqu'à 1 mois à l'avance (sous réserve de disponibilité).
- ✿ **Retour facilité** : je réserve mon trajet retour comme je l'ai fait pour l'aller, Txik Txak me ramène à l'adresse de mon choix.
- ✿ **Destination pratique** : Txik Txak m'emmène vers un des points de dépose proposé depuis ma commune, pour faire les courses, une visite de santé ou continuer mon itinéraire en bus.
- ✿ **Un service adapté à tous** : des véhicules confortables et accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- ✿ **Large amplitude** : fonctionnement du lundi au samedi (hors jours fériés) de 7h30 à 19h.



STATIONNER À SAINT-PÉE

En zone bleue, le temps de stationnement est d'une heure. Ces stationnements temporaires se situent rue Karrika, à l'avant et à l'arrière de la mairie, place de l'église, parking de la poste, parking de la gare routière, derrière le presbytère, sur le fronton. Cette réglementation s'applique de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Stationnement non réglementé : parking Utsalea, parking 1609, en contrebas du parking de la poste, parking de l'école du bourg.

Gare routière : il est interdit de stationner sur le quai des arrêts de bus afin de ne pas gêner leur circulation y compris le soir, ou sur les places réservées aux arrêts minute.

EUS

TXIK TXAK : APLIKAZIO IBILTARIA/ APLIKAZIO MUGIKORRA : Txik Txak aplikazioak bide kalkulagailu bat proposatzen du lurralde osoan mugitzeko. Bide hobereana, nahi dugun abiatze tenorearen arabera. Zuen linean diren ostopoetaz denbora errealean abisatuak zarete, Txik Txak eskaera zerbitzu garraio bat proposatzen du ere Euskal Herriko 148 herrietan. Denentzat helgarria, autobus lineak osatzen ditu, zuen eguneroko joan-etorriak errazteko.

APARKATZEA SENPEREN : Urdin eremuan, aparkatze epea ordu batekoa da. Araubide hau indarrean dago 8:00etatik 12:00tara eta 14:00etatik 19:00tara. Araubidetik kanpo : Utsalea aparkalelua, 1609 aparkalekua, Postako aparkalekua eta aparkalekuaren behealdean, eskola publikoko aparkalekua. Autobus geltokien bazterretan aparkatzea debekatua da, gauaz barne, edota minuteko geldialdiei erreserbatutako tokiatan.



FRELON À PATTES JAUNES

Pour protéger les jardins, les ruches, les écosystèmes locaux et limiter la prolifération des frelons à pattes jaunes, il est à noter, deux périodes de piégeage :

- Au printemps de mi-février à mai.
- À l'automne, d'octobre à novembre.

En dehors de ces périodes, le piège devient inefficace. Il est donc important de l'enlever ou de désactiver les pièges pour éviter tout dommage collatéral.

PLAN D'ENTRETIEN DES DÉPENDANCES VERTES

Chaque année, le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques adopte son plan d'entretien des dépendances vertes qui vise à concilier sécurité et prévention de la biodiversité. Ces interventions sur les routes permettent d'assurer la sécurité des usagers par la prévention d'une visibilité adaptée, de contribuer activement à la préservation de l'environnement et de la biodiversité tout en évitant l'expansion et la prolifération des espèces végétales invasives, en participant à la transition énergétique en réduisant l'émission de gaz à effet de serre, en améliorant le bilan carbone et en réduisant la consommation, des coûts d'entretien et de mise en œuvre.

• LE FAUCHAGE

Second passage en juillet

• LE DÉBROUSSAILLAGE

Une intervention annuelle entre septembre et mars

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication

Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations



Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



En tant que propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité des réseaux permet d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.

Le recours à un professionnel est recommandé en cas de solution dangereuse ou complexe.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage doit être effectué tout au long de l'année en fonction de l'évolution de la végétation. Dans les Pyrénées-Atlantiques, il est défini par l'arrêté préfectoral n°64-2022-00030 du 21 novembre 2022.

EUS

ZANGO HORIKO LOZERRA : Baratzek, erlautzak eta tokiko ekosistemak babesteko helburuarekin baita zango horiko lozerrak mugatzeko asmoz ere, azpimarratzekoa da zepoak ezartzeko bi garai badirela : udaberrian, otsail erditsutik maiatzera eta udazkenean, urritik azarora.

SASIAK KENTZEKO LEGEZKO BETEBEHARRAK : Sasi kentzea urte osoan egin behar da landaretzaren bilakaeraren arabera.

EZ AHANTZ INAUSTEA : Jabe gisa, zuen arduraren da telebista komunikazio sareen ondoan diren zuen landaketak zaintzea sasi kentze, belar mozte eta batez ere, zuhaitz inaste operazio batzuen bitartez. Profesional bati dei egitea gomendatua da, aterabidea arrisksua edo konplexua izan.

BERDEGUNEEN MANTENTZE PLANA :

64 departamenduko kontseiluak, bere berdeguneen mantentze planaren bitartez, urtero esku hartzen du departamentu bideetan mozte lan batzuentzako bai eta ere sasi kentze lanentzako. Datozen esku hartzeak irailatik martxora iraganen dira.



CONTRÔLE TECHNIQUE DES 2, 3 ROUES OU QUADRICYCLE À MOTEUR

L'inspection périodique obligatoire concerne les véhicules de catégorie L. Sont concernés : les cyclomoteurs, les motos, les scooters, les tricycles à moteur ou encore les quadricycles. Cela permet de constater l'état de ces véhicules, de prendre connaissance des défaillances et de les faire réparer.

Pour un véhicule immatriculé entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 janvier 2019 le premier contrôle est à effectuer en 2025.

Pour un véhicule immatriculé entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2021 le contrôle devra être réalisé en 2026.

Pour un véhicule immatriculé après le 1^{er} janvier 2022, le contrôle sera à effectuer dans les 5 ans maximum qui suivent sa mise en circulation.

À noter, les motos utilisées dans le cadre de compétitions sportives, et appartenant à une personne titulaire d'une licence délivrée par une fédération sportive, ne sont pas concernées par la mise en place de ce contrôle technique.

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS MISES EN PLACE À IRUN, DONOSTIA ET BILBAO

Des zones à faibles émissions (Zonas de bajas emisiones - ZBE) sont établies ou en cours de mise en place dans le sud du Pays basque.

Elles concernent les communes de Saint-Sébastien, Bilbao, Pampelune, Vitoria, Irun, Getxo et Barakaldo.

Par exemple, l'accès au centre de Saint-Sébastien nécessite une autorisation, disponible en ligne sur :
www.donostia.eus



GYROPHARE OBLIGATOIRE EN ESPAGNE

Cette lampe d'urgence ressemble à un gyrophare de police, mais de couleur orange. À partir du 1^{er} janvier 2026, ce dispositif fera partie des équipements obligatoires en Espagne en remplacement du triangle de sécurité qui deviendra alors facultatif. Néanmoins, les automobilistes étrangers de passage en Espagne, seront exemptés de cette obligation à condition de transporter un triangle de signalisation.

EUS

2 ERROTADUNEN KONTROL TEKNIKOA : *Ibilgailu horien egoeraz ohartzea ahalbidetzen du, makur dena ezagutzea eta konponketa eginaraztea. Adibidez, 2017ko urtarrilaren 1a eta 2019ko urtarrilaren 31a arteko ibilgailu batentzat, lehen kontrola 2025ean egitekoa da.*

EMISIO GUTXIKO EREMUAK : *Emisio gutxiko eremuak (Zonas de bajas emisiones - ZBE) plantan ezarriak dira Donostian, Bilbon, Iruñean, Getxon eta Barakaldo hirietan. Info gehiagorentzat : www.donostia.eus.*

ARGI ITZULIKARIA BEHARTUA ESPAINIAN : *2026ko urtarrilaren 1az geroztik, tresna hau baitezpadako ekipamendu bat izanen da Espainian. Hautuzkoa izanen da pasaiako atzeritar auto gidarientzat bide irukia izanez gero.*



MAQUETTES À VOILES AU LAC DE SAINT-PÉE

Depuis quelques mois, des passionnés de maquettes à voile se retrouvent au lac de Saint-Pée pour faire voguer leurs petits voiliers à l'aide de télécommandes. Ces maquettes, fidèles répliques de grands voiliers, glissent harmonieusement sur l'eau. Les participants prennent soin de chaque détail, pour garantir la performance et l'esthétique de leurs modèles. Ces rassemblements permettent aux amateurs de partager leur passion et de perfectionner leur maîtrise des manœuvres. Le lac offre un cadre idéal pour cette activité mêlant technique, patience et convivialité. Une belle occasion de découvrir l'univers fascinant des voiliers miniatures.



Focus

SUR ELUR ALBERDI

Elur Alberdi est sacrée Championne de France en skiff à Cazaubon, lors des championnats de France de bateaux courts sur le lac d'Uby. Engagée en para-aviron (catégorie PR3), Elur confirme son excellent début de saison : déjà double championne de France en aviron indoor, elle poursuit sa lancée en conservant son titre national sur l'eau. Cette victoire s'inscrit dans la course à la sélection pour intégrer le collectif tricolore en vue des prochaines échéances internationales.



Focus SUR JON SAINT-PAUL

Jon Saint-Paul, responsable sport et lac au sein du pôle enfance / jeunesse de la commune, a remporté le titre de champion de France Élite Pro individuel du groupe B lors de la finale le lundi 3 mars 2025 au trinquet Garat de Saint-Jean-Pied-de-Port. Jon a terminé la partie en s'imposant 40-34 sur un dernier but gagnant.

EUS

BELA-MAKETAK : Orain dela ilabete batzuk, bela-maketazale batzuk Senpereko aintziran elkartzen dira. Elgarretaratze horiei esker, bela-maketazaleek beren pasioa partekatzen ahal dute baita maniobren trebetasuna garatzen ahal dute ere.

JON SAINT-PAULI BEGIRADA

Jon Saint-Paulek, kirol eta aintzira arduraduna gazteria/ Haurtzarora gunearen baitan, Elite Pro Frantziako txapelketako titulua irabazi du, B taldeko bederazkakoan hain zuzen, 2025eko martxoaren 3ko topaketa kari, Donibane Garaziko Garrat trinketean. 40-34 nagusitu da, azken tantoa sake irabazlea izan delarik.

ELUR ALBERDIRI BEGIRADA BAT

Elur Alberdi Frantziako Txapelidun izendatua izan da, Cazaubonen iragan den skiff espezialitatean, itsasontzi laburren txapelketaren karietara, Uby aintziran.



HAR-EMAN, UN PROJET ARTISTIQUE ET INCLUSIF À SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE

Comment casser les préjugés et faire évoluer les mentalités ?
Comment renverser la vapeur ?

Comment se retrouver à vibrer tous ensemble et à voir l'Autre, non pas comme un Autre Différent, mais bien comme un Autre Soi ? L'Art a toujours été un vecteur pour la compagnie artistique Kiribil, qui depuis sa création a pris la devise de MALRAUX au pied de la lettre : « L'Art est le plus court chemin d'un Homme à l'Autre ». Ainsi, la compagnie s'est lancée dans le projet fou de HAR-EMAN. Ce projet singulier mêle théâtre, musique et danse, et rassemble sur scène des personnes en situation de handicap physique ou mental, devenues artistes le temps d'un spectacle, dans une démarche profondément humaine et inclusive. HAR-EMAN, qui signifie « prends-donne » en langue basque, est né d'un travail de longue haleine débuté en 2023 au sein du Cafecito, un café solidaire situé à Bayonne, puis poursuivi au Conservatoire de Bayonne depuis septembre 2024, où ont lieu les ateliers artistiques hebdomadaires. Le projet vise à donner une place réelle à chacun dans l'espace artistique, à travers un travail de création collective basé sur l'écoute, la confiance et l'expression personnelle. Au-delà de la dimension artistique, HAR-EMAN est aussi un projet de lien social et de sensibilisation : il interroge notre rapport à la différence et invite à poser un autre regard sur la fragilité humaine. La première représentation du dimanche 23 mars 2025 à Larreko a connu un succès retentissant, d'une part par la venue en masse du public, et d'autre part par les retours si enthousiastes de la part du public profondément ému. Cette représentation a également pris une dimension particulière encore plus inclusive, puisque les élèves de 6^e B du collège Arretxea de Saint-Pée-sur-Nivelle, avec leur enseignante Mme Caroline Leca et leur directrice Mme Magali Zubillaga, ont été associés au projet. Devenus artistes, ils ont créé une exposition de portraits au fusain, ils ont créé une immense œuvre plastique picturale qui a été mise en scène dans le spectacle. Œuvre hautement symbolique, puisque cette peinture collective prend forme par la juxtaposition de chacune des œuvres individuelles ! Ces 24 jeunes sont ainsi devenus acteurs à part entière, en participant à l'accueil du public, et en interprétant des rôles dans le spectacle, au côté des artistes en situation de handicap. Une magnifique rencontre entre générations et milieux différents au service d'un projet commun porteur de sens, des graines d'acceptation de l'Autre semées dès le plus jeune âge ! Alors un grand merci à la mairie de Saint-Pée-sur-Nivelle pour son soutien, entre autres à Madame Nelly Ahetz-Etcheber élue à la Culture qui a cru en ce projet dès le début, et à l'ensemble de son équipe technique.

Kiribil konpainia taldea



Nos partenaires ont la parole !

10 ANS D'ÉCHANGES ET DE MUSIQUE, UN PARTENARIAT TRIPARTITE CULTUREL TRANSFRONTALIER SOLIDE

L'histoire du partenariat entre la Quincena Musical, la mairie et l'association Culture et Patrimoine Senperew (CPS) à Saint-Pée-sur-Nivelle débute en novembre 2014. À cette époque, l'association prend contact avec le Kursaal de Saint-Sébastien pour négocier des tarifs préférentiels permettant à ses membres d'assister aux spectacles. L'accueil est chaleureux et les représentants du Kursaal expriment leur souhait de rencontrer les acteurs culturels de notre commune.

Le 30 janvier 2015, une première rencontre culturelle est organisée à l'église de Saint-Pée-sur-Nivelle. À l'initiative de CPS, la municipalité est conviée à cette réunion.

De cette rencontre naît un premier partenariat entre l'association et le Kursaal, qui permet aux membres de CPS de bénéficier d'un tarif privilégié, sous condition d'une fréquentation régulière des spectacles. Depuis, 26 sorties ont été organisées, rassemblant à chaque fois entre 55 et 110 participants.

Dans cette dynamique d'échanges entre Iparralde et Hegoalde, une première représentation est accueillie à l'église de Saint-Pée-sur-Nivelle le 24 avril 2015, avec un chœur de la région de Saint-Sébastien interprétant un magnifique programme de chants grégoriens. Très rapidement, l'idée d'accueillir des concerts dans le cadre de la Quincena Musical Andante germe, nécessitant une concertation entre tous les acteurs culturels locaux.

Une réunion tripartite est ainsi organisée à la mairie le 4 juin 2015.

Grâce à cette coopération, les deux premiers concerts

de la Quincena Musical Andante sont programmés : Le 7 août 2015 à l'église, avec la chorale Landarbaso et orgue. Le 27 août 2015 à l'espace culturel Larreko, avec l'orchestre symphonique d'Euskadi.

Depuis, ce sont 16 concerts qui ont été organisés dans notre commune dans le cadre de ce partenariat. En 2025, nous célébrerons les 10 ans de cette belle entente, symbole d'un engagement commun en faveur de la culture et du partage transfrontalier.

Culture et Patrimoine Saint-Pée-sur-Nivelle

**PROCHAINS RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 8 AOÛT 2025
ET LE DIMANCHE 17 AOÛT 2025
EN L'ÉGLISE SAINT-PIERRE À SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE.**

EUS

HAR-EMAN, PROIEKTU ARTISTIKOIA ETA INKLUSIBOIA SENPEREN : Itzulpena ikus 24garren orrian.

10 URTEKO MUSIKA ETA TRUKAKETA, HIRU ALDERDIKO MUGAZ GAINDIKO ETA KULTUR LANKIDETZA SENDOA : Quincena Musical, herriko etxea eta culture et patrimoine elkartearen arteko lankidetzaz 2024ko azaroan abiatu da Senperen. Geroztik, 16 kontzertu antolatutak izan dira herrian, lankidetzaz horren baitan. 2025ean, elkarlan horren 10 urteak ospatzen dira, mugaz gaindiko eta kulturarekiko engaiamendu beraren ikura. Datorren hitzorduak 2025eko agorriaren 8an eta 17an igandez, Senpereko San Petri elizan.



De gauche à droite (en haut) : Nicole, Laetitia, Catherine, Annie, Johannes. (En bas) Béatrice.

LE BÉNÉVOLAT À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Pour l'année 2024, une équipe de 7 bénévoles se consacre à la médiathèque, apportant leur soutien aux médiathécaires municipaux, Anne et Yannick. Parmi eux, Johannes Defoer et Catherine Funel, retraités, sont les plus anciens, ayant déjà rejoint l'équipe lorsque la médiathèque était gérée par une association. Ils sont suivis par Annie Gimé, retraitée, qui a intégré l'équipe après le déconfinement. Puis viennent Laetitia Feugas, institutrice, Béatrice Ollier et Nicole Jacob, toutes deux retraitées, qui ont rejoint le groupe en 2022. Enfin, Allende Estomba-Sanchez, qui a effectué deux stages à la médiathèque pendant sa scolarité, a proposé de devenir bénévole pendant ses périodes de vacances scolaires. Chacun de ces bénévoles s'investit en fonction de ses envies et de ses disponibilités dans diverses tâches liées au métier de médiathécaire : catalogage et équipement des documents, prêts et retours au service du public, rangement des collections, et participation aux animations.

Un grand bravo et un immense merci à eux pour leur engagement !

Nouveau LIVRET CULTUREL

Le nouveau livret culturel est disponible à l'espace culturel Larreko, à la mairie et à l'office de tourisme au format papier et téléchargeable sur le site de la mairie et Panneau Pocket.



EUS

HAR-EMAN, PROIEKTU ARTISTIKOIA ETA INKLUSIBOIA SENPEREN (PAGE 23) : Gaitzeko proiektua abiatu du « HAR-EMAN » konpainiak. Proiektu berezi honek, antzerkia, musika eta dantza nahasten ditu eta ahalmen urriko pertsonak (urritasun fisikoa zein burukoa) biltzen ditu eszenatokian. Ikusgarri baten denboran zehar, artistak bilakatu dira, bihozbera eta inklusiboa den desmarta sakon batean. Alde artistikoaz gain, sensibilizazio eta sozial loturaren proiektua da : desberdintasunarekiko harremana galdezkatzen du eta giza-haustasunari buruzko beste begirada bat izatera gomitzen gaitu. Senpereko Arretzeko B 6.eko ikasleek Caroline Leca beren irakaslearekin eta Magali Zubillaga beren zuzendariarekin batera, proiektuan parte hartu dute, baita CLAS dispositiboak ere.

BORONDATE ONEKO LANA : 2024ko urteari begira, 7 boluntarioz osatutako taldea aritzen da mediatekan, Anne eta Yannick herriko mediatekazinei laguntza ekarriz. Boluntario horietako bakoitzak mediateko lanari buruzko betebeharreran parte hartzen du, bakoitzak bere gutizien eta ahalmenen arabera : dokumentuen katalogatzea eta ekipamendua, mailegatzea publikoaren zerbitzurako, bildumen altxatzea eta animazioetan parte hartzea.



CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Durant la période scolaire, les mardis et jeudis, deux animateurs encadrent le CLAS. Ce dispositif va bien au-delà d'un simple soutien scolaire : il vise à développer l'autonomie des jeunes, à renforcer leur confiance en eux et à les rendre acteurs de leurs apprentissages à travers des ateliers éducatifs, culturels et méthodologiques. L'an dernier, les adolescents ont conçu un escape game, mêlant réflexion et esprit d'équipe, et ils se sont aussi essayés au doublage. Cette année, place à l'art avec la réalisation d'une grande toile destinée à décorer la scène d'un spectacle dans le cadre du Printemps des Poètes sur le thème de la nature et de l'imaginaire. Parents et enfants ont participé ensemble à cette œuvre collective, renforçant le lien entre la famille et la culture.

Pôle ados. À VOS INSCRIPTIONS !

Ouvert pendant les vacances scolaires, le pôle ados accueille les jeunes de 11 à 16 ans de Saint-Pée, Sare, Ainhoa et des autres communes. Du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h30, l'accueil se fait à l'Ikastola. Chaque semaine, une soirée est organisée. L'adhésion est de 10€ pour les jeunes de la commune et de 15€ hors commune. Le tarif d'une journée est de 3€, hors activités payantes. De nombreuses animations sont organisées : découverte du territoire, découverte des métiers, prévention, camp de vacances, jeux indoor et outdoor, sauvetage côtier, atelier cuisine, escalade, bowling, laser game, patinoire et bien plus encore...
Pour s'inscrire il suffit de contacter le pôle enfance / jeunesse par téléphone au 05.59.54.58.21 ou par mail sur enfancejeunesse@senpere64.fr

DISPOSITIF ACTIVITÉ

Durant l'été, le centre nautique propose des activités sportives, ludiques et de pleine nature à destination des enfants de la commune âgés de 9 à 16 ans, ainsi qu'aux enfants de plus de 8 ans fréquentant l'ALSH Olhasso. Des activités qui se déroulent du lundi au vendredi, en juillet et en août, de 10h à 12h. Au programme : course d'orientation, canoë, tir à l'arc, sports collectifs...

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : POINT D'ÉTAPE



Les jeunes élus ont commencé l'année en réalisant des dessins qui ont servi à concevoir la carte de vœux distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Plus récemment, ils ont initié la création d'une forêt pédagogique. Tout au long du mois de mars, les élus volontaires ont introduit les spectacles programmés à l'espace culturel Larreko, dans le cadre du Printemps des Poètes, en y lisant des poèmes.



EUS

ESKOLATZEA LAGUNTZEKO TOKIKO KONTRATUA (ELTK) : Eskola sostenguarien haratago joaten den dispositibo bat da : helburuak, gazteen autonomia garatzea, beren baitako konfiantza azkartzea eta beren ikaskuntzan aktore izaten laguntzea, heziketa, kultura eta metodologia inguruko tailerren bitartez.

NERABEEN GUNEA, IZENA EMAN ! : Eskola oporren garaian irekia, nerabeen guneak 11 eta 16 urte arteko gazteak errezibitzen ditu, Senpereko, Sarako, Ainhoako eta inguruko beste herrietakoak ere. Asteleheneretik ostiralera, 13 :30tik 18 :30ra, harrera ikastolan egiten da. Harpidetzea 10€koa da herriko gazteentzat eta 15€koa herriatik kanpokoentzat. Egun bateko prezioa 3€koa da, ordaindu behar diren aktibitateak barne ez direlarik. Hainbat aktibitate antolatutak dira.

HAURREN HERRIKO KONTSEILUA : Hautetsi gazteek marrazki batzuk sortu dituzte auzapezaren agiantzen kartarendako. Oihan pedagogiko baten sortzaileak dira eta martxoko ilabe guzian zehar, Olerkarien Udaberriaren karietara, Larreko kulturguneko ikuskizunen sar hitzak egin dituzte, olerki batzuk irakurri.

ACTIVITÉ DISPOSITIBOIA : Uda denboran, itsasketa-zentroak 9 eta 16 urte arteko haurrei zuzenduriko kirol aktibitateak, jostagarriak eta naturaren erdi-erdian direnak proposatzen ditu. Asteleheneretik ostiralera iragaten dira aktibitate horiek, 10 :00etik 12 :00ra, uztaila eta agorrilean.

Situé à 2 kms du centre du village, au cœur d'un cadre naturel exceptionnel, offrez-vous un moment de détente inoubliable à la base de loisirs de Saint-Pée. Miroir d'eau douce, alimenté par quatre sources, le lac s'étend sur 12 hectares. Alors que vous soyez amateur de sports nautiques ou simplement en quête de relaxation, cet écrin de verdure vous invite à découvrir une multitude d'activités. Tout est réuni pour des journées d'été mémorables en famille ou entre amis. L'occasion de profiter d'un cadre exceptionnel et de se laisser charmer par la tranquillité et la convivialité de ce lieu.



Du 1^{er} juillet au 31 août, de 11h à 18h30, la baignade est surveillée uniquement entre les deux panneaux surmontés de drapeaux rouges et jaunes, portant la mention « limite de baignade ». La plage est labélisée handiplage et est dotée de tables de pique-nique, de places de parking réservées, tiralos et toilettes PMR.

Durant la saison estivale, le centre nautique est ouvert en juillet et août du lundi au vendredi de 12h à 19h et le week-end de 11h à 19h.

Du matériel est proposé à la location pour pratiquer diverses disciplines : stand up paddle, paddle collectif, canoë, kayak et pédalos, dont les tarifs varient de 8€ à 20€.

D'autres activités peuvent se pratiquer autour du lac : le vélo, la marche et la course ainsi que la pêche. De nombreuses tables de pique-nique sont disponibles sur la zone du lac.

Chaque année, du 15 juin au 15 septembre, de 9h à 19h, le stationnement au lac redevient payant. Une carte d'abonnement est proposée aux riverains et aux personnes travaillant dans la zone. Pour les autres visiteurs, plusieurs modes de paiement sont possibles : les applications Flowbird et EasyPark, les paiements par carte et en espèces.

TARIFS LOCATIONS		CENTRE NAUTIQUE - ZENTRO NAUTIKOA LAC ST PEE SUR NIVELLE	
	30 MIN	1H	
STAND UP PADDLE	10 €	15 €	
PADDLE COLLECTIF (6 PERSONNES MAX)		20 €	
CANOË		10 €	
KAYAK		8 €	
PÉDALOS (5 PERSONNES MAX)	10 €	15 €	





APPLICATION KALILO

Mise en place par la communauté d'agglomération Pays basque, et téléchargeable gratuitement, elle propose des informations quotidiennes sur la qualité de l'eau, la couleur du drapeau, la météo du jour, les indications de vent, les horaires de surveillance, l'accessibilité etc...

EUS

Ahantzezineko une lasai bat har ezazue Senpereko aisialdi gunean. Izan Itsas-kirolzalea zein lasaitasunaren bila, berdegune honek hainbat aktibitate ezagutzera gomitatzen zaituzte. Uztailaren 1etik agorrilaren 31era, 11 :00tik 18 :30ra, bainua zaindua da. Ahalmen urritasunaren labela badu hondartzak, hala nola, piknikatzeko mahainak, erreserbatutako aparkatzeko lekuak, tiraloak eta komunak elbarritu pertsonentzat. Udako sasoiari, uztailaren eta agorrilaren irekia da itsasketa-zentroa, asteleheneetik ostiralera, 12 :00tik 19 :00ra eta asteburuetan, 11 :00tik 19 :00ra. Material desberdina alokatzen ahal da hainbat aktibitate egiteko : paddle kolektiboa, kanoe, kayak eta pedaloa, 8 eta 20€ arteko prezioak direlarik. Urtero, ekainaren 15etik irailaren 15era, 9 :00tik 19 :00ra, aintziran aparkatzeko ordaindu behar da. Harpidedun karta bat proposatua da bertako jendeeri eta gune horretan lan egiten dutenei.

SERVICE DE REMPLACEMENT

La municipalité renouvelle son soutien aux agriculteurs en participant de nouveau à hauteur de 50% à la première cotisation de chaque agriculteur ayant son siège sur la commune auprès de l'association Ordaintza.

Située à Espelette, elle est l'unique acteur local en matière de service de remplacement des agriculteurs.

Cette association a pour but d'organiser le remplacement des exploitants agricoles adhérents afin de maintenir l'essentiel du revenu et de permettre la survie de l'exploitation dans le cadre de maladie, d'accident, de congé maternité/paternité et autres cas d'empêchement.



De gauche à droite : Tristan Barichard (Ekidocs), Bernard Elhorga, mairie et Jérémy Aguirre (réfèrent communal).

DIVAGATION DES ANIMAUX, signature d'une convention

Nous constatons une recrudescence des animaux en divagation (chevaux, brebis etc...). Un animal est considéré comme errant ou en état de divagation dès lors qu'il est trouvé sans gardien sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique. Le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par cet animal, qu'il soit sous sa garde, égaré ou échappé. Il incombe, aux propriétaires de vérifier leurs clôtures et d'en installer un nombre suffisant. Récemment une convention a été signée entre la mairie, Ekidocks (cabinet vétérinaire) et Jérémy Aguirre nouveau réfèrent communal. Il interviendra dès lors qu'un cas de divagation sera constaté. Les frais engendrés par cette intervention seront à la charge des propriétaires concernés.

Pour tout renseignement, contactez le service des affaires agricoles à l'adresse : affairesagricoles@senpere64.fr ou par téléphone au 05.59.54.54.58.



MÉDAILLE AU SALON DE L'AGRICULTURE

Pour la deuxième année consécutive, la ferme aux Piments (SARL Mugan) obtient une médaille, cette année il remporte la médaille d'or pour sa poudre de piment d'Espelette AOP au salon de l'agriculture

De gauche à droite : Jean-Pascal Aguerre, Miguel De Sousa, Hervé Maurou, Pierre Diharce (Ferme aux Piments), Denise Tapia, Marie-José Çuburu.

EUS

ORDAZKAPEN ZERBITZUA : Herriak bere sostengua berriz ekartzen du laborariei, laborari bakoitzaren kotizazioaren %50eko heinean parte hartuz, laborariak egoitza herrian izanez gero Ordaintza elkartearen bitartez.

ABEREEN DIBAGAZIOA : Abere baten jabearen erantzukizuna da abere horrek eragindako kalteetaz, bere zaintzapean izan, galdua ala ihes egina izan. Jabeen betebeharra da beren zerradurak kontratatzea eta behar den kopuruan ezartzea. Herriko erreferente bat izendatua izan da eta esku hartuko du kabale galdu bat ikusia izanez gero. Esku hartze horrek ondorioztatzen dituen gastuak jabearen gain izanen dira. Xehetasun gehiago izateko, laborantzagintzako zerbitzuarekin harremanetan sar zaitezte, helbide eta telefono zenbaki hauek eginez : affairesagricoles@senpere64.fr 05.59.54.54.58.

MEDAILA LABORANTZA SALOINEAN : Bigarren urtez segidan, urrezko medaila lortu du Biperren baserriak 2025eko laborantza saloian, AOP sormakako Ezpeletako biper errautsarekin.

URBANISME : NOUVEAU SERVICE !

Afin de simplifier vos démarches administratives, la mairie met en place un nouveau service de prise de rendez-vous en ligne. Ce système vous permettra de réserver facilement un créneau horaire pour effectuer les demandes suivantes :

DÉPÔT DE DOSSIER

Permis de construire, déclaration préalable, autorisation de travaux, permis de démolir, transfert de permis de construire, permis de construire modificatif, autorisation préalable, permis d'aménager.

RENSEIGNEMENTS CADASTRE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Parcelles, relevés de propriété, zonage, PLU/règlement.

RENSEIGNEMENTS PROJETS

Abri de jardin, piscine, clôture, garage, serre, terrasse, enseigne, modification de façade, ravalement de façade, extension de maison, extension de garage.

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de vous rendre sur le site internet de la Ville www.saintpeesurnivelle.fr rubrique « Urbanisme » et « Prise de rendez-vous en ligne : urbanisme ».

Cette démarche vise à vous offrir un meilleur accueil, plus rapide et plus personnalisé. Nous vous encourageons à utiliser ce service pour faciliter vos démarches et éviter les déplacements inutiles.

Les demandes d'attestation d'adresse se font uniquement par mail sur : urbanisme@senpere64.fr

CONTACT

Réception du public uniquement sur rendez-vous et accueil téléphonique sur les horaires d'ouverture ci-dessous :

LUNDI, MARDI : 14h - 17h

MERCREDI : 9h - 12h / 14h-17h

VENDREDI : 9h - 12h

TÉL : 05 59 54 66 34 - MAIL : urbanisme@senpere64.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de modification d'un bâtiment, de réalisation d'une piscine, d'une clôture, de démolition ou d'aménagement d'un terrain ? Vous vous demandez si votre projet est conforme et si vous pouvez obtenir un permis, une déclaration ou un certificat ? C'est simple et rapide, tout se fait en ligne en quelques clics ! Fini les déplacements, vous pouvez soumettre votre demande à tout moment, directement depuis chez vous. En optant pour cette méthode, vous bénéficiez de délais d'envoi plus courts qu'avec un dossier papier et la réponse sera plus rapide. De plus, vous pourrez suivre l'évolution de votre dossier en temps réel. La communauté d'agglomération se charge de l'instruction de votre demande, mais c'est le maire de la commune qui signe l'autorisation en fonction des documents d'urbanisme opposables.

5 ÉTAPES POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER EN LIGNE :

- 1 Créez un compte sur www.depotpermis.fr
- 2 Décrivez votre projet
- 3 Téléchargez les documents nécessaires
- 4 Validez votre dossier
- 5 Recevez la confirmation de la procédure

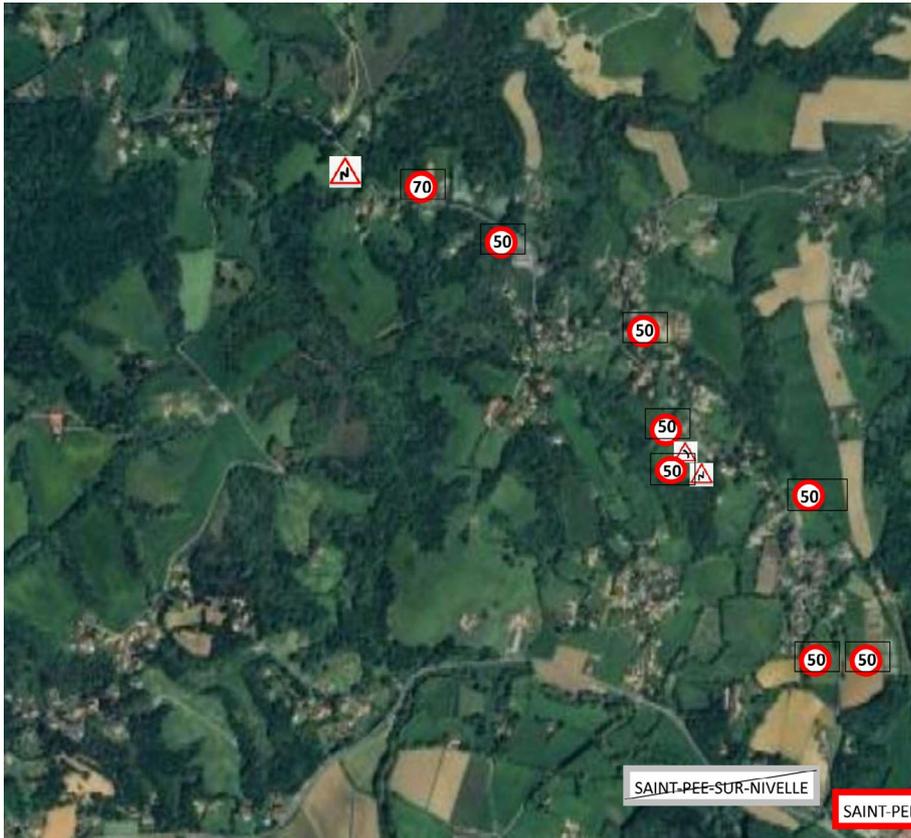
EUS

HIRIGINTZA : ZERBITZU BERRI BAT ! *Administrazio urraspideak errazteko asmoz, herriko etxeak zerbitzu berri bat plantan ezartzen du, interneten bidez hitzorduak hartzeko zerbitzua. Eginbehar bakarra : www.saintpeesurnivelle.fr herriko etxeak webgunera joatea eta « Hirigintza » atalean klikatu. Ondotik, « Hirigintza : hitzordua hartu linean » klikatu.*
HIRIGINTZARI DOAZKION BAIMEN ESKAERAK :
INTERNETEZ ZUEN TXOSTENA EGIN EZAZUE : *Ez gehiago etxetik mugitu, zuen eskaera edozein momentuan egin dezakezue, zuen etxetik zuzenean. Igortzeko epeak paperezko txostena baino laburragoak dira eta erantzuna lasterrago etorriko zaizue. Horrez gain, zuen txostenaren aitzinamendua segi dezakezue edozein momentuan. Zuen txostena uzteko, www.depotpermis.fr webgunera joan*

TRAVAUX DU CENTRE DE LOISIRS : POINT D'ÉTAPE



Les travaux d'extension du centre de loisirs ont débuté en octobre 2024, avec une durée estimée de huit mois. Les six premiers mois ont été consacrés à la réalisation du gros œuvre, comprenant le terrassement, les réseaux extérieurs, la voirie, les démolitions, les fondations, les élévations, le plancher haut, ainsi que la charpente et la couverture. La seconde phase des travaux a été dédiée au second œuvre, incluant l'installation des menuiseries, la plâtrerie, les revêtements de sols, la peinture, ainsi que l'aménagement intérieur.



SÉCURISATION DE LA VIEILLE ROUTE DE SAINT-PÉE

Des travaux de sécurisation de la vieille route de Saint-Pée ont été réalisés à l'issue d'une action menée par le comité des quartiers, le service technique et la police municipale. Dans le sens Saint-Pée-sur-Nivelle vers Saint-Jean-de-Luz, trois panneaux de signalisation « rappel 50 » ont été installés. Le panneau « rappel 70 » a été réorienté pour améliorer sa visibilité. Par ailleurs, le panneau d'agglomération a été déplacé. Dans le sens Saint-Jean-de-Luz vers Saint-Pée-sur-Nivelle, un panneau lumineux indiquant une succession de virages a été placé au niveau du n°108. Trois panneaux de signalisation « rappel 50 » et deux panneaux « attention virages » ont été ajoutés. Comme dans l'autre sens, le panneau de fin d'agglomération a également été repositionné.

RETOUR EN IMAGES SUR QUELQUES TRAVAUX

PRÉPARATION DES TRAVAUX DE LA VOIE DOUCE ENTRE LE BOURG ET AMOTZ

La municipalité a confié au groupement de bureaux d'études EGIS/Keima la mission de concevoir et de suivre la réalisation des travaux d'aménagement d'une voie douce reliant le Bourg au quartier d'Amotz.

En avril, une première phase préparatoire a été lancée, comprenant des repérages de réseaux, des sondages sur le domaine public ainsi que le piquetage des emprises de travaux. La seconde phase d'exécution a démarré au mois de mai, pour une durée prévisionnelle de six mois. Cette nouvelle voie douce s'étend sur la droite, du bourg vers le quartier d'Amotz.



Réfection du sol de l'aire de jeux de l'école d'Amotz



Création d'un nouveau bureau pour la direction de l'école du bourg



Réfection du passage central du parvis de la mairie



RD855 Route d'Ahetze
Aménagement définitif des chicanes

EUS

UDA ZENTROKO OBREN BURUZKO PUNDUA : 2024ko urrian hasi dira uda zentroko handitze obrak, zortzi ilabeteko epe bat aurreikusiz. Lehen sei ilabeteak obra handien egiteko izan dira. Bigarren faseari doakionez, zurgin eta igeltsu lanak, zola estaldurak eta tindaketa egiteko da, baita barne antolaketarentzat ere.

SENPEREKO BIDE ZAHARRAREN SEGURTATZEA : Auzaaldean batzordeak, zerbitzu teknikoak eta hiritzaintzak egindako ekintzaren ondotik, Senpereko bide zaharraren segurtasun-lan batzuk eginak izan dira. Bide seinale berri batzuk ezarriak izan dira, beste batzuk aldiz lekuz aldatuak izan dira ikusgarritasun hobea izateko xedez.

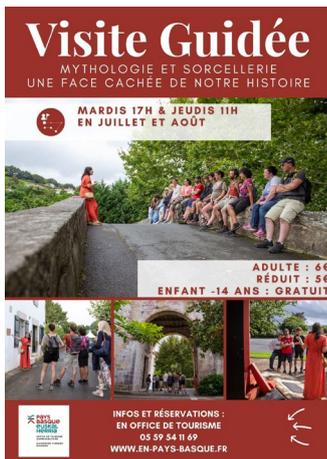
AMOTZE ETA HERRI BARNEKO BIDE GOXOAREN PRESTAKETA : Apirilean, prestaketaren lehen fasea abiatu da, sareen begitatzarekin, jabeago publikoaren zundaketekin bai eta ere obren mugen hesolatzarekin. Maiatzean abiatu da bigarren obratze fasea, sei ilabeteko aurreikuspen epearentzat.

Mutrika

20 juillet, 17 août,
21 septembre, 19 octobre,
16 novembre, 21 décembre.

Marché traditionnel

Tous les samedis matin
de 9h à 13h
sur la place de l'église.



Visites guidées

Tous les mardis du 1^{er} juillet
au 26 août à 17h et tous les jeudis
du 3 juillet au 28 août à 11h.

Écamusée

Ouvert tous les jours
du 1^{er} juillet au 31 août.
Du lundi au samedi
de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.
Le dimanche et les jours fériés
(14 juillet et 15 août)
de 9h30 à 11h30.

JUILLET

VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6
FÊTES D'AMOTZ

📍 Fronton d'Amotz



DIMANCHE 13
FEU D'ARTIFICE

📍 Lac

DIMANCHE 20
SOIRÉE PAYSANNE

📍 Place Xan Ithourria

AOÛT

VENDREDI 1ER AU DIMANCHE 3
FÊTES DE SERRES

📍 Quartier Serres

JEUDI 7 AU SAMEDI 9
TROQUET VAGABOND

📍 Parking Utsalea



DIMANCHE 17
SOIRÉE PAYSANNE

📍 Place Xan Ithourria

SEPTEMBRE

SAMEDI 6
FORUM DES ASSOCIATIONS

📍 Espace culturel Larreko

VENDREDI 26 AU LUNDI 29
FÊTES D'IBARRON

📍 Fronton d'Ibarron

NOVEMBRE

DIMANCHE 23
LIVRE EN FAMILLE

📍 Espace culturel Larreko

DÉCEMBRE

SAMEDI 6
MARCHÉ DE NOËL

📍 Espace culturel Larreko

DIMANCHE 14
CONCERT DE L'AVENT

📍 Église Saint-Pierre

LUNDI 29 ET MARDI 30
PROJECTIONS DE NOËL

📍 Espace culturel Larreko

JANVIER 2026

DIMANCHE 4
PROJECTION : E.T L'EXTRA TERRESTRE

📍 Espace culturel Larreko

Naissances

NOVEMBRE 2024

FREEMAN Sun
RICHOMME Kaia

DÉCEMBRE 2024

MAQUIRRIAIN Esteban
GOYHENECHÉ Eneko
MARTIN-GIRARDOT Nino
ARBURUA LEON Nil

JANVIER 2025

ALLIOT Paola
DELCROIX Noah
POUEY Raphaël
MURCUILLAT SORHAITZ Txomin

FÉVRIER 2025

LASAGA GOYETCHE Lutxo
ALZUAGA ARRIBILLAGA Haizea

MARS 2025

EZPELETA Unai
HUET Ugo

MAI 2025

MANGEMATIN Eliott

Mariages

AVRIL 2025

CABAUD Eloi
et TERTRAIS Isabelle-Camille

MAI 2025

CARRERA Edouard
et RIBOTTA Sandra
AROSZTEGUI Matthieu et LATRIE Océane
BURGUETE David et NÉROU Sophie

Décès

OCTOBRE 2024

REPESSÉ Christian

DÉCEMBRE 2024

MORISSON Claude
NAZABAL Pierre
NEMERY André
LADUCHE Michel

JANVIER 2025

BLANCHET Marie
MICAUX Henri
MAGNARD Alain
LACROIX Laurent
ARTOLA née MIQUELAJAUREGUI Thérèse

FÉVRIER 2025

SOUDRE Bertrand
COULLE née BARROIS Michèle
BERGEZ-CASALOU Marie-Claire
GUYOT Franck

MARS 2025

JORAJURIA Etienne
JORAJURIA Jean
RABEHI Kamal
JUILLAC Jean
POURSILLIE Jean-Claude
BONNARDEL née GRUNEWALD Inés

AVRIL 2025

HALZUET Véronique
URSUEGUI Francois
CORNIAC David
DUMONT née EZPONDA Catherine
LACROIX Jean-Marc

MAI 2025

GARMENDIA Jean
JUMEL née JUMEL Micheline

AGIR

Egin Senperentzat

POUR SAINT-PÉE

Budget : Le 4/09/2023, la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) a alerté le maire, récemment élu, sur l'endettement de la commune. Cette alerte résultait de **l'analyse des comptes de l'exercice 2022**, réalisée conjointement par les services préfectoraux et la DDFiP. Depuis, nous nous efforçons de corriger la situation délicate dont nous avons hérité. Mais qui sont les vrais responsables ?

Lors du conseil municipal du 14/03/2025, le contrat de mixité sociale a suscité des débats. Malgré les critiques récurrentes des oppositions, Agir pour Saint-Pée continue de mettre le logement au cœur de ses priorités, comme en témoignent les actions déjà menées : recensement des logements vacants, conférence sur l'habitat. Mais, les objectifs sont loin d'être atteints : au 1er janvier 2024, la commune comptait **249** logements sociaux, soit **8%** du parc immobilier. Ce déficit a entraîné un prélèvement de 219 580€ sur les ressources fiscales, en raison du non-respect des objectifs triennaux et du seuil de 25% de logements sociaux requis. Consciente de l'impact budgétaire de cette situation, la commune a choisi de signer le contrat de mixité sociale, outil primordial pour rattraper ce retard, à l'image des communes d'Urrugne, Ascain, Ciboure. Le conseil permanent de la communauté d'agglomération Pays Basque l'a quant à lui voté à l'unanimité le 15 avril dernier. Grâce à ce partenariat impliquant les services de l'État (DDTM), la CAPB, l'EPFL et les bailleurs sociaux, la commune entend poursuivre cette dynamique en soutenant les projets de construction de logements sociaux. Ces démarches visent à **offrir aux Senpertar des solutions de logement** tout en limitant la pénalité SRU imposée annuellement à la commune.

L'article 6 du contrat indique que « le préfet peut conclure une convention avec un bailleur social pour réaliser un projet de logement...incluant une participation financière obligatoire de la commune, plafonnée à 30 000€ par logement construit ou acquis...». Ce dispositif offre au préfet la possibilité d'encourager la construction de logements sociaux dans une commune en déficit important et **peu disposée à remédier à la situation**. « **Cela ne correspond pas à la situation de Saint-Pée** », précise le responsable de l'unité réglementation de la construction (DDTM) lors d'un entretien. Il souligne que « **la commune n'est pas contrainte de financer**

les projets » et insiste sur le fait qu'elle « **n'a aucune obligation de participation financière aux opérations de logement social** ». Ainsi, **la municipalité conserve la pleine autonomie** dans ses décisions concernant le soutien financier aux projets menés sur son territoire.

Les oppositions ont, une fois de plus, tenté d'inquiéter la population en diffusant de fausses informations.

Hats Berri ne cesse d'affirmer que la municipalité néglige la recherche de subventions, mais les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Le coût total de l'extension du CLSH s'élève à 394 254€ HT. Avec l'équipe précédente, la subvention DETR obtenue ne représentait que **15,5%** du montant. Aujourd'hui, nous avons obtenu 66 900€ de la CAF et 110 000€ de la CAPB. Ces subventions complémentaires portent le taux de financement de l'extension du CLSH à **60,5%**.

2023ko irailean, Estatuko zerbitzuek Auzapeza, berriki hautatua izan dena, ohartarazi dute herriaren zorpetzearen gainean, 2022ko kontuak aztertu ondoren. Eginahalak egiten dira heredatutako egoera hori zuzentzeko, baina nori dagokio erantzukizuna?

*Oposizioaren kritikak gorabehera, Egin Senperentzat etxebizitza bere lehentasunen erdigunean kokatzen jarraitzen du, bere ekintzek erakusten duten bezala : etxebizitza hutsen errolda, etxebizitza buruzko hitzaldia. Etxebizitza sozialaren helburuak ez dira lortu, **249** etxebizitzarekin bakarrik, hau da, etxebizitza-parkearen %8 2024/01/01ean. Defizit horrek 219.580 euroko ordaina ekarri zuen baliabide fiskalen kontura. Hori dela eta, herriak aniztasun sozialeko kontratua sinatzea erabaki du, atzerapen hori konpentsatzeko ezinbesteko tresna baita, Urruñako, Azkaingo et Ziburuko herriek bezala eta berriki Euskal-Herri aglomerazio komunitatearen kontseilu irankorra. Estatuko zerbitzuekin (DDTM), CAPB, EPFL, eta gizarte-jabeekin elkarlanean. etxebizitza sozialen eraikuntza proiektuak sustengatu nahi ditu eta SRU zigor apaldu.*

Kontraturen 6 artikuluar dagokionez, prefetak herriak animatu ditzake etxebizitzak eraikitza, herriko 30.000 euroko ekarpena barne. Baina herria ez da keskatzen, etxebizitza sozialak sortzearen alde dagoelako. Beraz, herriak bere lurraldeko eragiketegi finantza-laguntza emateari buruzko erabakien kontrola izaten jarraitzen du.

Oposizioak herriatarrak behar ez bezala asaldatu nahi izan zituen informazio faltsua zabalduz.

Hats Berrik dio Herriko Etxea ez dela diru-laguntzak lortzen saiatzen, baina gertakariak kontrakoa erakusten dute. Asialdi Zentroa (CLSH) erakundearentzat, lehengo kontseiluak, konforme ziren DETRekin eta horiek adieratzen zuten zenbatekoaren %15,5. Guk lortu dugu diru languntza 66 900€ CAFetik eta 110.000€ CAPBetik egiten baita denetan %60,5.

HATS BERRI !
NOUVEL ÉLAN !



Peyo BEHASTEGUY
Céline MUNDUTEGUY-LARRAMENDY
Christophe JAUREGUY
Christine PERUGORRIA
Pascal IRUBETAGOYENA



LOGEMENT : Le groupe « Agir pour St Pée » donne les clés du camion au Préfet !!!

ETXEBIZITZA: “Egin Senpererentzat-Agir pour Saint-Pée” taldeak kamioiaren gakoak Prefetari eman dizkio!!!

Lors du conseil municipal du vendredi 14 mars, la signature d'un contrat de mixité sociale pour la construction de logements sociaux pour une durée de trois ans a été validée.

Malgré notre insistance pour retirer cette délibération qui n'a jamais été débattue et travaillée au sein du conseil municipal, elle a été maintenue. Le groupe Hats Berri – Nouvel Elan a été le seul à demander, aux membres du conseil, à voter CONTRE cette délibération. En effet ce contrat engage fortement la commune avec des devoirs et objectifs précis alors qu'aucun engagement précis, notamment d'aides financières, n'est inscrit pour les autres signataires.

Dans les mesures coercitives inscrites, deux points sont particulièrement inacceptables :

- La commune participe à l'équilibre financier des programmes comportant des logements sociaux.
- Le préfet peut engager la commune à une contribution obligatoire pouvant aller jusqu'à 30000 euros par logement social créé.

Les promoteurs immobiliers qui verront dans ce contrat une nouvelle source de financement, ne manqueront pas de nous solliciter. La commune participe, en quelque sorte, à la spéculation immobilière sur son propre territoire !!

OUI et encore OUI, il faut construire des logements sociaux auxquels 75% des senpertar a droit et parce que les demandes de logements des senpertar sont importantes, mais la maîtrise de la politique du logement doit rester entre les mains de la commune.

A l'heure où tout doit être mis en œuvre pour améliorer notre capacité financière pour engager de gros investissements, M. ELHORGA et son équipe engage la commune sur la voie de dépenses très importantes et incontrôlées notamment au vu du calendrier intenable de réalisation des programmes immobiliers acceptés dans ce contrat.

Ce n'est pas d'un contrat de mixité sociale que les senpertar ont besoin, mais d'une réelle politique du logement sur la commune basée, en premier lieu, sur l'acquisition de foncier.

La mise en place de cette politique du logement demande du temps que ce contrat ne permet pas.

A quelques mois des échéances municipales, l'inertie de l'équipe de M. ELHORGA quant à la défense des intérêts de la commune dans ce contrat, permet à l'Etat, d'impacter fortement la prochaine mandature.

Martxoaren 14ko herriko kontseiluan, bizitegi sozialen eraikitzeke 3 urterako gizarte aniztasun kontratu bat sinatzea, baieztatua izan da.

Herriko kontseiluan sekulan eztabaidatu eta landu ez den deliberazio hori erretiratzeko egin ahalak egin baditugu ere, Hats Berri taldea izan da batzarkideei deliberazio horren AURKA bozkatzea eskatu dien bakarra. Izan ere, kontratu horrek herriko etxea anitz engaiatzen du betebeharrak eta helburu zehatzekin, gainerako sinatzaileentzat engaiamendu zehatzik idatzia ez den bitartean, bereziki laguntza ekonomikoari buruz.

Idatzitako neurri hertsatzaileetan, bi puntu dira bereziki onartezinak badira :

- Herriak etxebizitza sozialak dituzten programen finantza-orekan parte hartzen du.
- Sortutako etxebizitza sozial bakoitzeko, Prefetak Herria 30.000 eurorainoko derrigorrezko ekarpena egitea behartzen ahaliko du.

Kontratu honetan finantzazio-iturri berri bat ikusiko duten higiezinaren ustazaleek ez gaituzte huts eginen. Nolabait, Herriak bere lurraldean bertan etxebizitzaren espekulazioan parte hartzen du!!

Ez dugu sekulan aski erranen, BAI eta berriz BAI, senpertarren %75ek eskubidea duten etxebizitza sozialak eraiki behar direla, baina etxebizitza politikaren kudeaketak Herriaren esku izaten segitu behar du.

Inbertsio handiak egiteko gure finantza ahalmena hobetzeko dena martxan ezarri behar den momentuan, ELHORGA jaunak eta bere taldeak ezin sinetsizko eta kontrolrik gabeko gastuak eginarazten dizkio Herriari, bereziki kontratu honetan onartu higiezinaren programak eraikitzeke egutegi iraunkorra kontuan harturik.

Senpertarrek ez dute gizarte aniztasun kontratu baten beharrik, baizik eta egiazko etxebizitza politika bat herrian, lehenik eta behin, lurren jabetzan oinarritua.

Etxebizitza politika horren plantan ezartzeko denbora behar da, kontratu horrek permititzen ez duena.

Herriko hauteskundeetarako hilabete gutti falta delarik, ELHORGA jaunaren taldearen inertziak, kontratu honetan herriaren interesen defentsari doakionez, Estatuari aukera ematen dio ondoko kargualdian eragin handia izateko.



Hats Berri - Nouvel Élan - hatsberri.nouvelelan@gmail.com



Guy HEUGUEROT
Céline BOTTECCHIA PIVA
Dominique IDIART

EXCÉDENT BUDGÉTAIRE

3 000 000, 00 €
2 000 000, 00 €
1 000 000, 00 €



01 Compte administratif 2024

Alerte sur la gestion financière de la commune.

Le 14 mars 2025, le conseil municipal a examiné le Compte Administratif 2024. Ce document confirme nos doutes exprimés dès le vote du budget en avril dernier : **la trajectoire financière de la commune continue d'être préoccupante.**

Les dépenses de fonctionnement ont bondi de **+7,37%**, tandis que les recettes diminuent de **1,77%**.

Résultat : une épargne nette négative de **289 409 €**, symbole d'un déséquilibre budgétaire inquiétant.

Cette situation fait écho à la période de 2018-2019, où notre commune avait déjà atteint la **zone rouge financière**, comme le décrit le rapport des services de l'état.

Entre 2020 et 2022, nous avons alors engagé une **gestion rigoureuse** qui avait permis d'assainir les finances.

Mais depuis 2023, les efforts sont annulés par une dérive inquiétante. Le recours systématique à l'**emprunt** fait peser un risque croissant sur notre **capacité de désendettement**. L'endettement, pourtant en baisse de **5,9 M€** en 2019 à **4,5 M€** fin 2023, pourrait repartir à la hausse si cette politique se poursuit.

Nous appelons à un sursaut de **responsabilité budgétaire**. L'avenir de notre commune mérite une **gestion prudente, transparente** et tournée vers l'intérêt général.

2024ko Administrazio Kontua : herriko finantza-kudeaketari buruzko alerta.

Martxoaren 14an, herriko kontseiluan eztabaidatu 2024 kontuek agerrarazi dituzte guk untzinatu kezka 2024ko apirilean. Udalerraren finantza-egoera kezka garria da berriro. Gastuak% **+ 7,37** igotzen, eta sarrerak % **1,77** gutxitzen. Emaiza : - **289.409 €-ko**.

Aurrekontu-desoreka kezka garria horrek 2018-2019 urtetako egoera larria oroitarazten du 2020 eta 2022 urtetan kudeaketak egoera hobetu zuen.

Baina 2023tik, deriba kezka garri batera itzuli gara, sistematikoki maileguak erabiliz gero eta arrisku handiagoa sortzen du gure inbertsio gaitasunean. Zorra 2019an **5,9 milioi eurotik 4,5 milioi eurora** jaitsi bada ere, hola segituz gure zorpetzea laster azkartuko da.

www.elgarrekin-senpere.com

Elgarrekin Senpererentzat @elgarrekin.senpere@gmail.com



02 Attribution des terres agricoles

Des pratiques opaques...

Lors de la commission agricole du 21 mars 2025, les membres présents, dont M. le Maire, ont examiné les **demandes d'attribution de terres agricoles**.

Les échanges ont été ouverts, les critères débattus et les décisions prises collectivement.

À notre grande surprise, le week-end suivant, les décisions prises ont été remises en cause : **menaces de démission, retrait de délégation, modifications arbitraires des attributions**, et enfin, annonce par le Maire qu'un **bail rural avait été signé - contre l'avis de la commission** - en faveur d'une personne double active.

Nous dénonçons avec force ces méthodes **contraires à l'éthique publique**. L'attribution du foncier agricole, ressource rare et précieuse, doit se faire dans le **respect de la transparence**, de l'**égalité de traitement** et de l'**intérêt général**. **Favoritisme, autoritarisme et décisions unilatérales** n'ont pas leur place dans la gestion de notre commune. Nous demandons des **explications claires** et la mise en place d'un **processus rigoureux et équitable** pour toutes les futures attributions.

2025eko martxoaren 21eko laborantza batzordean, eztabaidaketa gogoetan ondotik lur banaketa proposamenak egin dira.

Zer harridurara, hartutako erabakiak aldatuak izan dira. Tentsio handi bat gehiago taldean, lur galde batzuk baztertu, zer gertatu da : Favoritismoa, autoritarismoa, aldebakarreko erabakiek...baina azalpen argiak eta prozesu bat ezartzea eskatzen dugu, zorrotasuna eta justua etorkizuneko sari guztientzat.

03 Logement accessible

Agir pour les Senpertsar, pas pour des pénalités.

Avec seulement **7,55 %** de logements sociaux, Saint-Pée est loin des **25 %** imposés par la loi SRU.

Résultat : **220 000 € de pénalité en 2024**, et jusqu'à 550 000 € si rien ne change. Pourtant, **plus de 70 % des ménages sont éligibles**. Construire des logements accessibles n'est pas une contrainte, mais une nécessité sociale, qui de plus, réduira les pénalités futures.

Nous regrettons que M. le Maire reste sans réponse, alors que d'autres communes agissent efficacement avec les Contrats de Mixité Sociale. **L'inaction n'est plus une option. Il est temps d'assumer pleinement cette mission de solidarité et de justice territoriale.**

Etxebizitza soziala :

Senpere Etxebizitza soziala % 7,55koa da, SRU legearen % 25en orde. **2024 ko isuna 220.000 €koa da**, eta ezer ez bada egiten 550.000 € arte joaten aha.

Senpertsarren % **70 baino gehiago hautagai izaiten ahal direla**, elkartasun indar bat beharrezko da, jakinez elkartasuna hori ondoko SRU isunak mugatuko dituela. Biztanleentzat hobe dugu bizitegi sozialen lantzea, isunak pagatzea baino!

Auzapezak ez du gaia ongi menperatu eta behar ziren erantzunik ekarri, alta ereduak ondoko herritan baditu.

LARREKO

Un espace culturel au service de tous !



**Vous cherchez un lieu pour organiser un événement ?
L'espace culturel Larreko vous ouvre ses portes...**

Avec sa salle de spectacle de 334 places (dont 8 accessibles PMR), cet espace communal s'adapte à tous types de rendez-vous : conférences, ateliers, formations... Que vous soyez une association, une entreprise ou un particulier, cet espace culturel peut accueillir vos projets.

**Information et réservation auprès du service culturel
culture.associations@senpere64.fr**



SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE SENPERE

11h-12h30

MUTXIKO 2025

3ème dimanche du mois
hilabete hirugarren igande guziz

20/07 PUNPEKA
Fronton d'Ibarron
17/08 AXARE
Fronton d'Amotz
21/09 AXARE
Place Xan Ithourria

19/10 PUNPEKA
Place Xan Ithourria
16/11 Place Xan Ithourria
21/12 Place Xan Ithourria

AXARE PUNPEKA
OHKO DANTZALDIA

